

### Abandon du projet immobilier dans les collines de Sierentz.

2021 aura été pour le CAPS une année de forte mobilisation en faveur de la protection des collines de Sierentz. Souvenez-vous, dans notre lettre du CAPS du mois de juin 2021 (édition spéciale), nous vous informions d'un projet immobilier à l'étude, sur une emprise de 2,5ha, dans le prolongement de l'actuel lotissement des Acacias. Ce projet de lotissement, avec maisons individuelles et collectifs, menaçait un corridor écologique, un réservoir de biodiversité ainsi qu'une fleur rare, l'ornithogale penché.

Le mercredi 24 novembre 2021, le CAPS 68 a remis sa pétition comptant 1225 signatures et intitulée « Collines de Sierentz en danger » en mairie de Sierentz, entre les mains des adjoint(e)s Mme Soret Vachet-Valaz et M. Fuchs. L'évènement a eu lieu en présence de la presse et d'associations de défense de l'environnement : Alsace Nature, l'Assoce Verte, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et le CAPS. Au cours de cette remise, nous avons appris qu'aucun permis d'aménagement n'avait été déposé en mairie à ce jour, ce qui nous avait paru plutôt rassurant. Cependant, nous n'avions eu aucune réponse concernant l'avancement du dossier de permis d'aménager à l'étude auprès des services de l'Etat.



Nous avons contacté les services de l'Etat qui nous ont appris que le promoteur avait abandonné son projet d'aménagement. Cette victoire est la consécration de plusieurs années d'actions menées par le CAPS en faveur de la protection de ces espaces remarquables. L'enjeu était de taille car la zone est classée immédiatement constructible. Sur le terrain, nous avons repéré l'ornithogale penché (fleur classée sur la liste rouge des espèces protégées en Alsace) et fait reconnaître sa présence par un huissier. Par la suite, nous avons alerté les conservatoires

botaniques d'Alsace et de Mulhouse ainsi que l'OFB (Office Français de la Biodiversité) pour une identification plus pointue et un comptage plus précis de la plante. Nous avons sensibilisé le public et mené à terme deux pétitions. Nous avons cosigné, avec Alsace Nature, plusieurs courriers à l'attention des services de l'Etat pour peser sur l'instruction du dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées. Nous avons invité sur le terrain des naturalistes qui ont fait des relevés et découvert d'autres espèces sensibles. Grand merci à ceux qui se sont engagés au CAPS et à ceux qui ont signé la pétition.

### **Sans vous, rien n'aurait été possible !**

Et maintenant...

Nous maintenons notre vigilance sur le terrain et n'aurons de cesse que toutes les zones constructibles des collines de Sierentz soient classées en Espaces Naturels, voire en Espaces Naturels Sensibles, seule classification adaptée à la richesse de ces milieux. La commune étant déjà engagée dans une procédure en révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), nous gardons bon espoir, sachant que la municipalité a appelé à un indispensable dialogue lors de la remise de la pétition.

Nous appelons les propriétaires des parcelles concernées à se rapprocher du CAPS pour trouver une solution de valorisation de leurs terrains. Contact : [caps68510@gmail.com](mailto:caps68510@gmail.com)

### Un projet de ZAC à Sierentz

Saint-Louis Agglomération (SLA) annonce l'aménagement d'une nouvelle zone d'activité industrielle à Sierentz d'une superficie de 20 ha en zone agricole, de l'autre côté de la voie ferrée en direction de l'autoroute : la zone Gruen.



Des représentants du CAPS et d'Alsace Nature ont participé aux deux concertations publiques. Ces concertations ont pour objectif d'interpeller les consciences citoyennes afin d'améliorer la qualité d'un projet que se veut exemplaire. Cependant les citoyens n'ont jamais été concertés sur la pertinence d'un tel projet. En effet, voilà un projet qui amènera davantage de nuisances (circulation routière, pollution sonore, visuelle, lumineuse, pollution de l'air, impact sur l'eau), davantage d'artificialisation des sols et surtout la disparition de 20 ha de bonnes terres agricoles. Les terres agricoles disparaissent à Sierentz à grande vitesse. En additionnant l'extension passée et future de la gravière Ritti, avec la surface annoncée de la ZAC, ce ne sont pas moins de 50 ha de terres agricoles qui vont disparaître. Est-ce acceptable ? La guerre en Ukraine devrait nous inciter à tendre vers l'autonomie alimentaire. Les terres agricoles nous sont précieuses, vitales. Selon la réglementation, lorsqu'un projet impactant est mis à l'étude, le scénario « Eviter, Réduire, Compenser » doit être examiné. Concernant la nouvelle ZAC, le moyen d'éviter l'impact sur les terres agricoles a-t-il été étudié ? Les friches industrielles sur le territoire de Saint-Louis Agglomération ont-elles bien été recensées en vue de leur réutilisation ?

## Le mal à la terre

Lors de nos promenades, tous les sens en éveil, faisant le plein de nature, le cœur parfois se resserre d'un pincement, nostalgie des paysages perdus. Ce sentiment n'est pas perçu de la même manière par les jeunes générations qui sont nées dans un environnement terriblement appauvri. Il appartient aux anciens de témoigner de ce qui a été, de toutes ces beautés, de ces bonheurs perdus. Ces manques se déclinent au fil des saisons. Au printemps, les bouquinages (rut du lièvre) égayaient les prairies et rendaient crédible la légende du lièvre de Pâques s'affairant à la préparation de ses œufs. Le lièvre ainsi que le lapin sont, en Alsace, symbole de fécondité. Hélas ils se font rares ; le lapin ayant disparu à 95% de nos paysages, n'apparaît plus guère que dans la littérature pour jeunesse.



En été, nous avançons avec précaution dans les champs de blé fleuris pour cueillir de jolis bouquets tricolores, bleuets, marguerites et coquelicots.



Ce qui manque le plus, ce serait peut-être les papillons. Ils volaient par centaines, toutes espèces confondues. Leur vol léger et improbable nous donnait le tournis, fabuleux spectacle ! Nous achetions, à l'épicerie du coin, des filets à papillons qui nous permettaient de faire des captures fructueuses et des observations émerveillées, avant de les relâcher. Le terrain vague à l'entrée du village, était notre terrain de chasse. Nous faisons preuve d'une grande agilité, acquise à force de pratique, pour attraper lézards, sauterelles et grillons qui venaient grossir les effectifs du vivarium de notre classe de CM2. Nous pouvions ainsi observer les rivalités entre grandes sauterelles, criquets et mantes religieuses, distinguer un lézard vert d'un lézard des souches, observer le comportement d'un orvet. En automne, les hirondelles s'alignaient en rangs serrés sur les fils électriques, dessinant les notes de musique du chant du départ. En hiver, dans le jardin engourdi sous la neige, des oiseaux de multiples espèces fréquentaient nos mangeoires ; verdiers, chardonnerets, bouvreuils, gros-becs, pics épeiche et sittelles se laissaient admirer.

Le sentiment du « mal à la terre » se décline différemment selon les générations. Nostalgie d'une nature volée ou inquiétude d'un avenir incertain, il nous faut résister, chacun à sa manière. Pour certains ce sera en s'engageant au sein d'une association de défense de l'environnement. C'est effectivement l'occasion de se retrouver et d'échanger entre personnes de même sensibilité exprimant leur attachement à la terre. Nous pouvons échapper au sentiment d'impuissance en entrant dans l'action pour faire notre part du colibri. Dans un monde où les décideurs défaillants font preuve d'immobilisme, l'espoir appartient aux citoyens.

Vous êtes cordialement invités à rejoindre le CAPS, association active locale, qui défend vos intérêts et vos droits à la nature tout près de chez vous. Vous trouverez un talon de cotisation ci-joint.

Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page FB : <https://www.facebook.com/caps68510>

# La Haie

La haie dessine nos paysages. Les peintres du bocage en subliment la beauté. Elle offre d'innombrables avantages. Refuge pour la biodiversité, elle est un auxiliaire pour les agriculteurs, grâce aux insectes pollinisateurs et aux oiseaux qu'elle héberge, ces derniers se nourrissant des ravageurs des cultures. Mais surtout, elle est un élément indispensable de la lutte contre le réchauffement climatique. L'Alsace, une des régions les plus caniculaires de France, pourrait bien connaître très prochainement des records de température à 50°. Cette réalité qui s'impose au fil des étés est angoissante. La haie peut nous apporter un espoir, à condition de lui redonner sa place dans nos campagnes. Chaque année, les initiatives de plantations sont saluées dans la presse, cependant, pour une haie plantée, combien disparaissent ? Il est temps que la tendance s'inverse. Pour réduire les effets de son climat continental, notre région doit opérer une profonde mutation en devenant: **Alsace, pays de bocage !**

*Pour rappel: la réglementation interdit les coupes d'arbres et de haies du 15 mars au 31 juillet.*

## Lutte contre le réchauffement climatique

- Capture du CO2
- Coupe vent
- Baisse des températures en période de canicule
- Humidité
- Ombre

## Ruissellements freinés

## Limitation de la dispersion des produits phytosanitaires



Gîte et couvert à tous les étages.

Voie de circulation pour la faune, trame verte reliant forêts, zones humides, prairies.

Production de fruits et de baies

Production de bois

Biomasse

Fertilisation des sols

Réduction de l'érosion des sols

## Sortie nature du CAPS sur les collines de Sierentz le 15 mai 2022

Cette année encore, le CAPS, le CINE de la Petite Camargue Alsacienne et Alsace Nature ont accueilli un public fidèle et passionné de nature pour une matinée riche en partage. Au programme pour les familles, des jeux créatifs et des défis nature avec Hélène Roth et pour les assoiffés de connaissances, une sensibilisation à la faune et à la flore de saison avec Edmond Hérold.



## Pourquoi s'engage-t-on au CAPS : témoignage d'une nouvelle membre active

Depuis sa création en avril 2013, le CAPS68 (Collectif Agir pour le Pays de Sierentz) a fait bien du chemin. Ses actions, qui au départ portaient sur la contestation du Plan Local d'Urbanisme de Sierentz (le PLU classe 25 ha de collines en zone constructible et en réserve foncière), s'étendent maintenant à tous les domaines de la protection de l'environnement. Nos réunions bimestrielles nous ont permis d'accueillir une nouvelle recrue, Coraline, qui nous offre son témoignage.

*Petite, ma maman m'emmenait jouer au parcours Vita de Sierentz. J'en ai les souvenirs d'une forêt changeante selon les saisons, du challenge de faire correctement les exercices des différents agrès avec mon frère. Et un jour, cette forêt, ce parcours Vita, mon terrain de jeu, a été détruit. J'ai vu les arbres rasés, remplacés par des maisons et des clôtures et la forêt anéantie au profit d'un projet immobilier.*

*J'ai grandi, suis devenue maman et me suis installée à Sierentz. Au printemps dernier, j'ai lu un article dans le journal retraçant l'historique d'un projet immobilier dans les collines. Les promesses du promoteur de bâtir une clôture autour du périmètre de pousse de l'ornithogale penché, fleur protégée, m'a fait bondir. C'est ainsi que l'homme pense compenser la coupe des arbres, plantes, vignes, fleurs et la destruction des lieux de vie de tant d'animaux ? En mettant le peu de nature qui reste en cage !! Ce monde est-il sérieux ?*

*Je ne voulais pas devoir expliquer à mes enfants pourquoi nous ne pourrions plus aller nous promener dans les collines et surtout, pourquoi je n'avais rien fait pour empêcher le désastre. C'est ainsi que j'ai adhéré au CAPS 68 ; ce qui m'a permis de prendre conscience de la richesse et de la diversité naturelle des paysages, de la faune et de la flore que nous perdrons si ce projet venait à aboutir. Et comme j'aime bien avoir deux sons de cloche, j'ai également demandé à Monsieur le Maire de Sierentz, de m'accorder un entretien pour que je puisse entendre son point de vue.*

*Même si pour le moment, le promoteur n'a pas donné suite à ce projet, dans un monde où le profit prend trop souvent la place du bon sens, il nous faut rester vigilants. J'ai néanmoins été grandement soulagée d'apprendre la nouvelle et très heureuse de pouvoir annoncer à ma famille que la nature et ses occupants bénéficient encore d'un temps de répit. Je veillerai, avec les autres adhérents du CAPS, à ce que ce répit se transforme enfin en paix pour nos collines.*